

Formation gratuite : Le droit au séjour et l'accès aux droits des primo-arrivants

Adate



14 Octobre 2026, 2026-11-05, 2026-11-19, 2026-12-10
Toute la journée

Lyon

Info partenaires !

// Pour qui ?

- Professionnel·les de l'accompagnement intervenant sur le territoire de la Métropole.

// Quoi ?

Avec le soutien financier du Fonds Asile Migration Intégration et de la Métropole de Lyon, l'association ADATE organise 4 sessions de formation en droit des étrangers à destination des professionnel·les de l'accompagnement intervenant sur le territoire de la Métropole.

- **Intitulé** : "Le droit au séjour et l'accès aux droits sociaux des primo-arrivants"
- **Durée** : 14h, soit deux journées de formation
- **Public cible** : travailleurs sociaux et professionnels de l'accompagnement qui reçoivent et accueillent des ressortissants étrangers sur le territoire de la métropole de Lyon (interventions au sein d'une MDML, en CCAS, en structures d'hébergement ...).
- **Pré-requis** : aucun
- **Nombre de stagiaire par session** : entre 8 et 14 stagiaires maximum
- **Coût** : gratuit pour les stagiaires grâce au soutien financier du Fonds Asile Migration Intégration (FAMI) et de la Métropole de Lyon.

Les sessions de formation, d'une durée de 2 jours, sont organisées aux dates suivantes :

- 14 et 15 octobre 2026, à la Maison de l'hospitalité (Lyon 3)
- 5 et 6 novembre 2026, à la Maison de l'hospitalité (Lyon 3)
- 19 et 20 novembre 2026, à la Fédération des acteurs de la Solidarité (Lyon 2) - Accès PMR
- 10 et 11 décembre 2026, à la Maison de l'hospitalité (Lyon 3)

// Comment s'inscrire ?

L'association ADATE organise 4 sessions de formation en droits des étrangers, gratuit pour les stagiaires grâce au soutien financier du Fonds Asile Migration Intégration (FAMI) et de la Métropole de Lyon. L'inscription se fait en ligne via ce [formulaire](#)

Vous recevrez un courriel au plus tard 3 semaines avant la formation pour confirmer votre inscription. Les informations pratiques seront communiquées dans ce mail de convocation. Vous serez également informé·e si nous n'avons malheureusement pas pu retenir votre inscription en cas de session pleine par exemple.